

SLOVAQUIE

Stratégie de déconfinement

Stratégie pour la réouverture des frontières (intérieures et extérieures) de l'UE : coordination pays voisins, contrôles (sanitaires) aux frontières intérieures, réglementation travailleurs frontaliers, réversibilité ?

La suspension des transports internationaux de passagers a été décidée très rapidement, entraînant la fermeture des 3 aéroports internationaux du pays et la suspension des liaisons ferroviaires et par bus.

En ce qui concerne les mesures qui seront prises pour alléger les contrôles aux frontières, le Ministère des Affaires Etrangères slovaque a fait savoir qu'il n'était pas en mesure, à ce stade, de communiquer des informations précises. Les contrôles aux frontières intra Schengen sont maintenus jusqu'à présent. Le gouvernement SK décidera de nouvelles mesures en fonction de l'évolution de la situation.

A l'occasion d'une visioconférence des PM du V4 avec Angela Merkel le **19 mai dernier**, l'affirmation d'une **volonté de rouvrir les frontières entre l'Allemagne, l'Autriche, la Tchéquie, la Slovaquie et la Hongrie dès le 15 juin** a été émise. Idéalement, il ne devrait plus y avoir de contrôles systématiques aux frontières entre ces pays, ni d'obligation de test covid-19 négatif ou de quarantaine. Aucune décision formelle n'est cependant prise à ce stade.

Stratégie spécifique concernant la méthode d'ouverture progressive des secteurs (marchand, non marchand, écoles, transport, loisirs)

Voici un aperçu des mesures qui ont été annoncées le 20 avril lors de la conférence de presse du Premier Ministre Matovič et qui seront appliquées de manière progressive suivant un plan divisé en 4 phases (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

Les premières mesures (phase 1) seront d'application dès le 22 avril.

L'activation des 3 autres phases se fera graduellement, en fonction de l'évolution de l'épidémie. L'impact des premières mesures sera évalué après deux semaines, avant de passer au stade suivant. Il se pourrait toutefois que l'intervalle soit plus long avant de passer à la phase 3 et à la phase 4 du plan. Le facteur décisif sera le nombre de nouvelles contaminations. L'indicateur de base est une moyenne établie par les autorités sanitaires du pays : 100 nouvelles contaminations par jour, sur une période d'une semaine. Si le nombre de nouvelles contaminations est inférieur à cette moyenne, une nouvelle phase pourra être adoptée. Si le nombre de nouvelles contaminations oscille entre 100 et 150 personnes/jour, on n'entame pas de nouvelle phase. Si le nombre de nouvelles contaminations est par contre supérieur à 150 personnes/jour, on retourne à la phase antérieure.

Phase 1 – Réouvertures :

- Magasins avec surface de moins de 300 m²
- Fournisseurs de service dont la surface ne dépasse pas 300 m²
- Restauration rapide (fourniture de nourriture à travers un guichet)
- Centres sportifs - plein air (sports sans contacts, pas de vestiaires, pas de public, pas de WC)
- Hôtellerie (séjours de longue durée, sans restauration)

Phase 2 – Réouvertures :

- Hôtellerie (courts séjours, pas de salle à manger commune, uniquement « room service », chambres comprenant une salle de bain, pas d'autres services.
- Coiffeurs, instituts de beauté (manucure, pédicure), sous certaines conditions
- Attractions touristiques en plein air
- Services de taxi, sous certaines conditions
- Clubs pour enfants de moins de 10 ans, avec des mesures d'accompagnement qui seront précisées

Phase 3 – Réouvertures :

- Magasins avec de surface de moins de 1000 m²
- Fournisseurs de service dont la surface ne dépasse pas 1000 m²
- Centres de massages, centres sportifs, instituts de remise en forme (sans piscine)
- Musées, galeries d'art, bibliothèques, salles d'exposition, avec des mesures d'accompagnement qui seront précisées

Phase 4 – Réouvertures :

- Cinémas et théâtres
- Piscines
- Centres commerciaux
- Ecoles maternelles, écoles en général
- Centres sportifs (en salle)
- Assouplissement tourisme et voyages